Certifié Nice-Matin - Paru dans édition Toulon le 18/12/2023

Conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2023 à 0,183 € HT pour les Alpes-Maritimes. Par dérogation, conformément à l'article 3 du même arrêté, certaines annonces légales concernant les sociétés font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 et régie par le décret du 28 décembre 2012.

▷ AVIS ADMINISTRATIFS

CUERS
Mairie de Cuers

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

AVIS

Par délibération n° 2023/12/22 en date du 14 décembre 2023, le Conseil municipal de la commune de Cuers (Var) a institué le droit de préemption simple et renforcé dans les zones U et AU du PLU approuvé. Cette délibération est affichée et consultable en Mairie. le dossier est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la ville.

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté de
Communes «Méditerranée Porte des Maures»
Bernard MOUTTET

MOISSAC BELLEVUE

AVIS

Par délibération en date du 11 décembre 2023 le Conseil municipal de la commune de Moissac Bellevue a prescrit la révision n°1 allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et a débattu sur les orientations générales du PADD. Cette délibération est affichée et consultable en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

▷ AVIS D'ENQUÊTES

MAIRIE DE BESSE SUR ISSOLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Procédure de désaffectation du domaine public située quartier Flanquegiaire d'une partie de la parcelle cadastrée E N°1407 pour permettre le classement dans le domaine privé communal en vue de son aliénation

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique relative à la désaffectation du domaine public située quartier Flanquegiaire d'une partie de la parcelle cadastrée E n° 1407 pour permettre le classement dans le domaine privé communal en vue de son aliénation.
L'enquête sera ouverte du mercredi 10 janvier 2024 au jeudi 25 janvier 2024 inclus.
Elle se déroulera à la Mairie de Besse-sur-Issole, 15 boulevard Paul Bert, 83890 Besse-sur-Issole.
Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Besse-sur-Issole pendant la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie du 10 janvier 2024 au 25 janvier 2024 inclus.
Les informations et pièces relatives à l'enquête publique seront également disponibles sur le site internet de la commune (https://www.besse-sur-issole.fr).
Durant cette période chacun pourra prendre connaissance du dossier consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou par voie électronique à l'adresse mail suivante : urbanisme.besse@orange.fr.
Le public peut également adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. CHABAUD, Commissaire Enquêteur,
Enquête publique désaffectation du domaine public située quartier Flanquegiaire d'une partie de la parcelle cadastrée E n° 1407 pour permettre le classement dans le domaine privé communal en vue de son aliénation.
Mairie de Besse sur Issole
15 Boulevard Paul Bert
83890 Besse-sur-Issole
Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Besse-sur-Issole aux jours et horaires suivants :
Le 10 janvier 2024 de 9 heures à 12 heures (début de l'enquête) Le 25 janvier 2024 de 14 heures à 17 heures (fin de l'enquête)
A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au maire de la commune de Besse-sur-Issole un dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.

COMMUNE DE SEILLONS-SOURCE-D'ARGENS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CESSION D'UN CHEMIN RURAL

Par arrêté en date du 29 novembre 2023, le maire de la commune de Seillons Source d'Argens a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la cession du chemin rural – Depuis le Belvédère, sous le château, jusqu'au chemin des Aires sur la commune de Seillons Source d'Argens.
A cet effet, Monsieur Philippe BRANELLEC a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.
Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès du responsable du projet, la commune de Seillons Source d'Argens.
Le dossier pourra être consulté en mairie de Seillons Source d'Argens pendant la durée de l'enquête publique qui se déroulera du 8 janvier 2024 au 23 janvier 2024. Il sera également consultable sur le site internet de la mairie (http://www.vivreaseillons.fr).
Les personnes intéressées pourront prendre connaissance des documents aux jours et heures ouvrables de la mairie durant cette période et consigner leurs observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les adresser, par correspondance, au commissaire enquêteur, en mairie de Seillons Source d'Argens, siège de l'enquête ou par mail à l'adresse suivante :
contact@mairie-deseillons.fr. Monsieur Philippe BRANELLEC recevra personnellement toutes observations et réclamations en Mairie de Seillons Source d'Argens, aux jours et heures ci-dessous mentionnés :
- lundi 8 janvier 2024 de 9h00 à 12h00,
- mardi 23 janvier 2024 de 9h00 à 12h00

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquête sera consultable et à disposition en mairie de Seillons Source d'Argens.

▷ AVIS RECTIFICATIF

endrix.
OSONS OSER.

LE LUYER
SASU au capital de 100 €
Siège : 22 IMPASSE JULES MICHELET 83390 CUERS
900665878 RCS de TOULON

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 01/11/2023, l'associé unique a décidé :
- d'étendre l'objet social aux activités de Traiteur et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
- de transférer le siège social 22 impasse Jules Michelet – 83390 Cuers au 42 Place des Ormeaux, Lotissement Saint Quinis - 83170 Camps-La-Source à compter du 01/11/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

RECTIFICATIF

PACA CARRELAGES ET FAÇADES
SASU au capital de 4 000 €
Siège social : 29, ALLEE ANTOINE BECQUEREL, ZAC DE LA GUEIRANNE
83340 LE CANNET-DES-MAURES
RCS DRAGUIGNAN
Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L23001258 3 dans l'édition du 21/10/2023.
Il fallait lire : A corriger : aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/12/2023.

▷ VIE DES SOCIÉTÉS

TECFLOW AUTOMOTIVE PRODUCTS

Sarl au capital de 8000 Euros
Siège sociale : 28 chemin de Vins au Val
83170 Vins sur Caramy
RCS Brignoles 451 167 175

DISSOLUTION

Suite à l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 novembre 2023, le gérant de la société TECFLOW AUTOMOTIVE PRODUCTS Siren 451 167 175 a décidé de procéder à la dissolution de cette société à effet au 31 décembre 2023.
Monsieur Henri LOUVEL est nommé liquidateur.
Les oppositions sont recevables à 26 Chemin de Vins au Val 83170 Vins sur Caramy.
H. Louvel, Gérant .

SAS GDID COUVERTURE au capital de 1.000 €
Siège social : 970, route de Nice, 83400 Hyères
RCS de Toulon 921 961 355 00010

DISSOLUTION

GDID COUVERTURE
SAS au capital de 1.000 euros
Siège social : 970, route de Nice, 83400 Hyères
RCS de Toulon 921 961 355 00010
Le 31 mars 2023, l'AGE à décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2023. M. Joel GIRARD demeurant 4, allée des Chevesnes, 83400 Hyères, a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social : 970, route de Nice, 83400 Hyères.

BIGORGNE

ANTHONY BIGORGNE
SAINTE MAXIME - 04 98 12 09 29

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 13 décembre 2023, à SAINTE-MAXIME.
Dénomination : HOME CONNECT.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : 2 chemin des Virgiles, Résidence Lou Paradou Bât B Appt 272, 83120 Sainte-Maxime.
Objet : tous travaux d'électricité générale et à courant faible, apporteur d'affaires.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Cession d'actions et agrément : libre à l'exception des transmissions au profit de descendants, ascendants, et conjoints d'associé qui sont soumises au respect d'un droit de préemption. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justificatif de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Ont été nommés :
Président : Monsieur Pedro VERAS chemin des Sequedes 83120 Sainte-Maxime. Directeur général :
Monsieur CLAUDEL Jonathan 2, rue jean Jaurès 83120 le plan de la tour.
La société sera immatriculée au RCS Fréjus.

BIGORGNE

ANTHONY BIGORGNE
SAINTE MAXIME - 04 98 12 09 29

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 8 décembre 2023, à SAINTE-MAXIME.
Dénomination : YTEKA.
Forme : EURL.
Siège social : 131, route du plan de la tour, 83120 Sainte-Maxime.
Objet : restauration traditionnelle.
Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros
Gérant : Monsieur Terry GRZESIK, demeurant 118 avenue du débarquement, 83120 Sainte-Maxime
La société sera immatriculée au RCS fréjus.

SCITAMO au capital de 30 000 euros
Siège social : 24, place du Casino 59240 DUNKERQUE
819 646 811 RCS DUNKERQUE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 13/12/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 24, place du Casino - 59240 DUNKERQUE au 35 Rue Charles Goujon – Bât. B- 83700 SAINT-RAPHAEL à compter du01/12/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de DUNKERQUE sous le numéro 819646811 RCS DUNKERQUE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de FREJUS.
La Société, constituée pour 99 années à compter du 12/04/2016, a pour objet social l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble bâti ou non bâti dont la Société pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement et un capital de 30 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

VOS SUPPORTS HABILITÉS POUR LES ANNONCES LÉGALES ET MARCHÉS PUBLICS

LES SUPPORTS PAPIER
nice-matin var-matin

LES SUPPORTS NUMÉRIQUES
nicematin.com varmatin.com

Tél. 04 93 18 71 49 - legales@nicematin.fr